



# Assemblée générale

Distr. générale  
28 septembre 2007  
Français  
Original : anglais

**Soixante-deuxième session**  
Point 128 de l'ordre du jour  
**Projet de budget-programme**  
**pour l'exercice biennal 2008-2009**

## **Cinquième rapport annuel sur la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement**

### **Rapport du Secrétaire général\***

#### *Résumé*

Le cinquième rapport annuel sur la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement, présenté en application des paragraphes 31 et 34 de la section II de la résolution 57/292 de l'Assemblée générale, décrit les activités menées depuis la parution du précédent rapport (A/61/549). Au cours de l'année écoulée, l'Assemblée a approuvé le financement du plan, le directeur des travaux a été choisi et un nouveau directeur exécutif a été nommé pour diriger le projet. De plus, un bail a été signé pour les locaux transitoires et des progrès sensibles ont été accomplis dans la conception du projet.

Conformément aux paragraphes 11 et 12 de la résolution 61/251 de l'Assemblée générale, une évaluation a été faite afin de trouver les moyens d'éviter que le budget augmente et de ne pas dépasser l'enveloppe approuvée dans le cas peu probable où l'on s'apercevrait que des dépassements vont se produire.

En raison des préoccupations exprimées par le personnel, cette évaluation a également porté sur les moyens d'éviter le plus possible de perturber la marche de l'Organisation tout en faisant en sorte que le projet ne dépasse pas le budget approuvé par l'Assemblée générale.

À la suite de l'évaluation, il a été constaté qu'il serait extrêmement avantageux d'accélérer la phase de rénovation des bâtiments du Secrétariat et des conférences.

\* La publication du présent rapport a été retardée en raison de la nécessité de tenir au sein du Secrétariat des consultations approfondies afin de prendre en compte l'évolution récente de la situation.



Le rapport indique que le moyen le plus approprié d'exécuter le projet consisterait à effectuer la rénovation du Secrétariat en une seule phase et à exécuter les travaux concernant les bâtiments des conférences et de l'Assemblée générale successivement dans une seule phase, contrairement aux trois phases séparées qui étaient envisagées auparavant. Ces évaluations n'ont été possibles que lorsque le directeur des travaux a été engagé pour aider le projet au stade préalable à la construction.

## **I. Introduction**

1. En décembre 2006, l'Assemblée générale a approuvé, dans sa résolution 61/251, les dispositions concernant le plan-cadre d'équipement, y compris l'échelonnement du projet, les locaux transitoires et les coûts, qui constituent la stratégie IV. Elle a également approuvé plusieurs options additionnelles. Le présent rapport fait le point de l'état d'avancement du projet et constate qu'il est nécessaire d'accélérer la stratégie IV.

## **II. Ressources humaines**

2. Le 2 juillet 2007, le Secrétaire général a annoncé la nomination de Michael Adlerstein au poste de directeur exécutif du plan-cadre d'équipement, au niveau de sous-secrétaire général. M. Adlerstein a pris ses fonctions le 30 juillet 2007.

3. À l'heure actuelle, 18 des 19 postes temporaires du Bureau du plan-cadre d'équipement ont été pourvus. Le dernier poste le sera à la fin d'octobre 2007.

4. En plus des 19 postes temporaires, le budget du plan-cadre d'équipement prévoit huit postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) dans les autres départements qui fournissent directement un appui au plan-cadre : deux au Bureau des services de contrôle interne, un à la Division de l'informatique du Bureau des services centraux d'appui, un au Département de la sûreté et de la sécurité, un au Bureau des affaires juridiques et trois à la Division des achats. Ces huit postes sont tous pourvus.

## **III. Progrès accomplis depuis le rapport annuel précédent**

5. À la suite de la décision prise par l'Assemblée générale en décembre 2006 quant au financement du plan-cadre d'équipement, le Bureau du plan-cadre a poursuivi l'établissement des plans relatifs à la rénovation. Le 27 juillet 2007, l'Organisation a attribué à l'entreprise Skanska Building USA le marché de maîtrise d'œuvre.

6. La partie A de ce marché concerne les services consultatifs préalables à la construction. Durant cette étape, les plans seront examinés du point de vue de la constructibilité et des possibilités de réaliser des économies. Par la suite, la partie B du marché sera entamée, à savoir la gestion des travaux de construction. L'entreprise présentera un devis détaillé pour chaque phase et ces devis se traduiront, après négociation, par un certain nombre de contrats prévoyant des prix garantis pour les différentes étapes de la rénovation, que le Secrétariat pourra accepter ou rejeter. En cas de refus, un nouveau processus de mise en concurrence pourrait être entrepris.

### **A. Plans concernant la rénovation des bâtiments existants**

7. Les travaux de conception concernant le plan-cadre d'équipement, qui ont considérablement progressé, se déroulent en trois grandes étapes : la phase préliminaire (achevée en 2002), l'élaboration des plans (achevée en 2006) et les cahiers des charges (qui doivent être prêts en 2007-2008). Les activités actuelles

concernant les plans portent sur l'ampleur des travaux approuvée par l'Assemblée générale en décembre 2006, y compris les systèmes de secours et d'appoint, le respect de l'environnement et certains aspects du renforcement de la sécurité. D'autres éléments exigent d'importants travaux techniques supplémentaires qui sont actuellement en cours. Les bâtiments relevant du projet font l'objet d'un certain nombre de contrats spécifiques, chacun portant sur un domaine particulier de responsabilité :

a) *Contrat A* (programmation fonctionnelle générale) : un plan d'occupation et de réaménagement a été formulé en mai 2007. Des locaux spécifiques ont été proposés pour assurer les principales fonctions à l'intérieur du complexe durant la rénovation;

b) *Contrat B* (infrastructure et sous-sols) : les plans définitifs ont été présentés en octobre 2006 et les cahiers des charges terminés à 60 % ont été soumis en mars 2007. Les cahiers des charges complets seront prêts à être examinés en octobre 2007. Les documents supplémentaires concernant la résistance aux explosions devraient être achevés en décembre 2008;

c) *Contrat C* (bâtiments de l'Assemblée générale et des conférences) : les plans définitifs ont été présentés en septembre 2006 et les cahiers des charges achevés à 60 % ont été soumis en mars 2007. Les cahiers des charges complets seront prêts à être examinés en décembre 2007. Les documents supplémentaires concernant la résistance aux explosions devraient être achevés en octobre 2008;

d) *Contrat D* (bâtiments du Secrétariat et de l'annexe sud) : les plans définitifs ont été présentés en décembre 2006 et les cahiers des charges achevés à 60 % ont été soumis en mars 2007. Les cahiers des charges complets étaient prêts à être examinés août 2007. Les étages de bureaux types seront modifiés lorsque l'emplacement définitif de chaque bureau sera déterminé. Les documents supplémentaires concernant la résistance aux explosions devraient être achevés en novembre 2008. De plus, les essais en soufflerie et la détermination des propriétés dynamiques, ainsi que l'évaluation structurelle des charges latérales, ont été achevés en mai 2007. La conception des locaux transitoires ressort également du contrat D (voir par. 13 à 17 ci-après);

e) *Contrat E* (Bibliothèque Dag Hammarskjöld) : les plans définitifs ont été présentés en mars 2007. La conception de la rénovation de la Bibliothèque avait été légèrement en retard par rapport aux autres contrats, tandis que la conception du bâtiment UNDC-5 était incertaine;

f) *Contrat F* (systèmes de sécurité) : ce contrat doit être exécuté après l'achèvement des plans pour chaque bâtiment. Les plans définitifs seront présentés en mars 2007 et les cahiers des charges achevés à 60 % seront soumis en octobre 2007. Les cahiers des charges complets seront prêts à être examinés en 2008;

g) *Contrat G* (enveloppe extérieure de tous les bâtiments) : les plans définitifs pour le bâtiment du Secrétariat et les plans provisoires ont été présentés en juillet 2007. L'Assemblée générale ayant approuvé les options concernant le renforcement de la sécurité, toutes les façades de verre (murs-rideaux) sont actuellement remplacées, ce qui permettra également de contribuer à réduire la consommation d'énergie et à renforcer la viabilité environnementale;

h) Des propositions de consultants paysagistes ont été reçues en avril 2007 pour l'aménagement du site et du paysage et sont en cours d'évaluation.

8. Une analyse de code concernant la capacité de l'actuel bâtiment de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld de recevoir des occupants temporaires a été achevée en août 2007 et une analyse est en cours au sujet de la capacité des systèmes existants de fournir les services requis pour l'utilisation du bâtiment comme local transitoire à l'intérieur du complexe.

9. Les normes nécessaires ont été définies pour les essais supplémentaires visant à améliorer les données sur les capacités des différents éléments du bâtiment existant. Les essais sont entrepris par le directeur des travaux.

10. Le processus d'achat pour plusieurs services connexes a également commencé depuis le quatrième rapport annuel (A/61/549). Des propositions concernant la gestion de la réinstallation – service essentiel pour aider à la planification et à la réalisation des réinstallations à grande échelle – ont été reçues en avril 2007 et sont en cours d'évaluation. Des appels d'offres ont été également lancés pour la réalisation d'estimations et d'études de mise en service par des entités indépendantes.

11. Il a été difficile d'atteindre les objectifs concernant l'ampleur des travaux nécessaires pour l'application de toutes les normes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) pour les cabines d'interprètes. Pour les salles de conférence 5, 6 et 7, la seule solution consiste à réduire les dimensions de la salle intermédiaire qui n'aura pas de service d'interprétation, comme les salles de conférence A à E. Le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences estime que cette option offrira un nombre suffisant de salles du fait que le plan-cadre d'équipement prévoit de nouvelles salles 11, 12 et 13.

12. Dans la salle des consultations du Conseil de sécurité, il est impossible de satisfaire à toutes les normes des cabines d'interprètes sans procéder à des travaux majeurs de reconfiguration. Différents plans sont en cours d'évaluation.

## **B. Acquisition et conception de locaux transitoires en dehors du complexe**

13. En juillet 2007, l'Organisation a conclu un bail pour des locaux à usage de bureaux situés au 305 East 46<sup>th</sup> Street qui sont prévus pour accueillir 750 fonctionnaires du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences. Ces locaux devraient avoir une superficie locative de 14 904 mètres carrés (162 000 pieds carrés) sur les 20 240 mètres carrés (220 000 pieds carrés) nécessaires pour les locaux transitoires qui ont été définis dans le quatrième rapport annuel. Le propriétaire du bâtiment effectue actuellement les travaux requis. Entre-temps, les travaux d'aménagement intérieur nécessaires pour répondre aux besoins du Département sont actuellement étudiés.

14. En novembre 2007, l'Organisation compte louer à bail 3 864 mètres carrés (42 000 pieds carrés) de bureaux dans un nouveau bâtiment à Long Island City, qui devrait accueillir la Division des services de technologie de l'information du Département de la gestion. Les premiers plans ont été présentés en septembre 2007 et la version définitive devrait être achevée en février 2008.

15. Des locaux supplémentaires ont été trouvés à Long Island City et les négociations sont en cours pour leur location afin d'accueillir le fonds de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et le personnel responsable. Les premiers plans devraient commencer à être établis en octobre 2007 et achevés en juillet 2008.

16. Des locaux transitoires supplémentaires sont actuellement recherchés afin de répondre au reste des besoins prévus.

### **C. Conception du bâtiment des conférences temporaire**

17. Il est prévu dans la stratégie actuelle de commencer à construire en octobre 2008 un bâtiment des conférences temporaire qui devrait être achevé en octobre 2009. Afin d'établir les plans de ce bâtiment, situé sur la pelouse nord, il est nécessaire d'obtenir un nombre considérable d'informations sur le site. Un contrat d'étude complète du site a été conclu en août 2007 et les travaux sont en cours. Ils devraient être achevés en octobre 2007. Les plans du bâtiment temporaire ont été achevés en janvier 2007. Le directeur des travaux étudie actuellement les moyens de simplifier et d'accélérer la construction de ce bâtiment, de façon à répondre à tous les besoins en veillant à ce que la conception conserve son caractère modeste, fonctionnel et temporaire.

## **IV. Effets sur la vie de l'Organisation**

18. L'emménagement dans les bureaux et la bibliothèque provisoires est maintenant prévu pour 2008. Quant au personnel et aux services qui doivent rester sur place, ils seront installés dans des secteurs éloignés du chantier de rénovation, c'est-à-dire les locaux transitoires du troisième sous-sol et le bâtiment de la Bibliothèque. Le Bureau chargé du Plan-cadre d'équipement est responsable de la communication ainsi que de la coordination générale des déménagements et de l'harmonisation des interventions de nombreux autres groupes. Le coût des activités secondaires (par exemple la déconnexion et la reconnexion des ordinateurs) est prévu dans le budget des locaux transitoires. L'entreprise chargée du déménagement prêtera son concours à la réalisation du programme de communication. Celui-ci prendra la forme de réunions générales ou restreintes plusieurs mois avant chaque opération de déménagement, de courriers électroniques, d'affiches, d'annonces sur l'intranet et de la mise en place d'un standard téléphonique particulier auquel on pourra faire part de ses questions et de ses difficultés. On entreprendra également, avant d'entamer les déplacements proprement dits, un effort concerté d'élimination des biens, meubles et archives en surplus ou sans existence officielle, selon les règles applicables et en s'efforçant de recycler chaque fois que possible. On a commencé à planifier le déplacement des cadeaux et objets d'art et on est entré en relation avec certains États Membres à propos de l'emplacement temporaire de leurs cadeaux.

## **V. Exécution accélérée de la stratégie IV**

19. Si soigneuses que soient la planification, la coordination et la communication, tout grand chantier de rénovation et de construction comporte des risques. Outre les centaines de représentants qui participent aux conférences, il y a en permanence

4 800 fonctionnaires et fournisseurs dans les six immeubles à rénover. La stratégie actuelle prévoit qu'environ 1 050 personnes seront relogées dans des locaux transitoires extérieurs. Il n'est donc pas impossible que les travaux perturbent l'activité de l'Organisation quand le chantier sera en activité à proximité des délégations et du personnel.

20. On peut réduire les risques par une bonne planification, une budgétisation bien pensée, la mise en place d'une solide structure de gestion des travaux et le choix d'architectes et d'entrepreneurs expérimentés et de grande qualité. Tout cela a déjà été fait. On peut aussi abaisser le niveau de risque en réduisant la durée des travaux et la coexistence dans un même bâtiment d'un chantier de construction et d'un personnel vaquant aux activités de l'Organisation. Comme l'envisagent les paragraphes 11 et 12 de la résolution 61/251, on a analysé diverses méthodes d'amélioration de l'ordonnancement des travaux et de réduction des coûts et des risques.

21. Avec la nomination, à la fin de juillet 2007, du nouveau directeur exécutif et du nouveau directeur des travaux, et conformément aux paragraphes 11 et 12 déjà cités, le Bureau chargé du Plan-cadre d'équipement a commencé à chercher le moyen d'accélérer la réalisation du projet afin de perturber le moins possible la vie de l'Organisation tout en restant dans les limites du calendrier et du budget approuvés par l'Assemblée générale en décembre 2006.

22. Les opérations ont pris du retard, près d'un an dans certains cas, par rapport à ce qui était prévu dans le quatrième rapport annuel. Ce retard s'explique par divers facteurs, dont l'alourdissement du projet par de nouvelles options additionnelles (par exemple protection contre les explosions, durabilité...) qui le rendent plus complexe; le travail de planification et d'ordonnancement, qui n'a pas tenu pleinement compte de la complexité du processus de décision à l'Organisation; le changement d'équipe dirigeante à l'ONU alors que le projet passait par une phase critique; l'absence d'autorité directoriale due à la démission du Directeur exécutif. Toutes ces circonstances ont provoqué des temps morts, y compris dans le choix du directeur des travaux, des pertes de temps pour certaines décisions critiques – déterminer quels services auront à emménager dans les locaux transitoires – et des reports dans l'adjudication des contrats d'analyse et de forage nécessaires avant l'érection du bâtiment des conférences temporaire. De plus, le type de contrat conclu avec le directeur des travaux (selon le modèle du prix maximal garanti) n'avait jamais encore été utilisé par l'Organisation et ses clauses et conditions, qui sont particulières au bâtiment, ont appelé à procéder à des examens techniques, juridiques et financiers approfondis pour préserver les intérêts de l'Organisation.

23. Les prévisions budgétaires ont également augmenté depuis le quatrième rapport annuel. Selon les prévisions actuelles, le budget serait de 219,6 millions de dollars supérieur au budget approuvé, et ce pour trois raisons. La plupart des augmentations projetées s'expliquent par les retards de calendrier. Ceux-ci n'ont fait qu'aggraver les effets de l'inflation sur les coûts de construction et les loyers. La deuxième raison est la hausse rapide du prix des loyers commerciaux dans le quartier de l'ONU à New York. La troisième est que le devis de certains lots de travaux a augmenté. Cependant, cette dernière augmentation est compensée par une mise en œuvre qui permet d'atteindre les objectifs par des voies moins coûteuses. Cette opération relève de « l'analyse de la valeur », c'est-à-dire de l'optimisation du rapport coût-fonctionnalité.

24. Le Bureau chargé du Plan-cadre d'équipement a profité de l'occasion pour réévaluer les risques que présente la stratégie IV approuvée. Selon cette stratégie en effet, le bâtiment du Secrétariat restera partiellement occupé (à 75 % environ) pendant la durée des travaux, c'est-à-dire plus de six ans. Cependant, même si les travaux se font à un étage de distance des activités administratives, c'est-à-dire si l'on prévoit une séparation entre le chantier et les étages occupés, une rénovation est en elle-même source de perturbations et de risques. Sur le plan financier, il est beaucoup plus efficace, moins risqué et moins cher de travailler dans un immeuble entièrement vide que de procéder par phase dans un immeuble partiellement occupé.

25. L'exécution de la stratégie IV approuvée présente trois grands risques :

a) Le risque que les travaux de construction ne perturbent les activités de l'ONU et le travail de son personnel : l'éventualité d'un incident ou d'un accident de chantier se produisant à proximité du personnel reste préoccupante;

b) Le risque que le personnel ne gêne les travaux de construction : on peut craindre que le bruit ou quelque autre nuisance n'amène le personnel à demander une modification du calendrier ou une interruption des travaux, ce qui entraînerait une hausse sensible des coûts;

c) Le risque que les prix n'augmentent de façon inattendue : les effets de l'inflation ont été intégrés au budget, mais plus le calendrier de réalisation s'allonge, plus est probable la survenance d'un événement imprévu.

26. Pour rattraper le temps perdu et accélérer la réalisation du projet, le Bureau chargé du Plan-cadre a mis au point un plan d'exécution accélérée de la stratégie IV. Ce plan réduirait le temps nécessaire aux travaux de rénovation en supprimant un certain nombre de phases d'intervention sur le bâtiment du Secrétariat et le bâtiment des conférences, et hâterait la construction du bâtiment des conférences temporaire. Des considérations de coût et de risque et des facteurs opérationnels permettent d'espérer des avantages substantiels de l'accélération de la rénovation de ces deux bâtiments. La nouvelle stratégie raccourcirait la durée des travaux de rénovation et réduirait donc la hausse des coûts constatée l'année précédente. Mais pour évacuer plus largement le bâtiment du Secrétariat, il faut disposer de locaux temporaires également plus spacieux, même si c'est pour moins longtemps. Une réalisation accélérée amènerait donc à mettre en balance à un moment donné les disponibilités du marché immobilier, les coûts de construction et la hausse des prix prévue.

27. Après analyse minutieuse des incidences financières de la stratégie IV approuvée et de la stratégie IV accélérée, il semble possible d'accroître le rythme de réalisation du projet. Les offres du marché immobilier actuellement à l'étude sont acceptables et la stratégie accélérée serait moins risquée, moins onéreuse et plus rapide que le plan actuel. Elle réduirait de plus de 6 ans à 3 ans la durée des travaux consacrés au bâtiment du Secrétariat. Ce gain de temps serait en partie compensé par l'année supplémentaire qu'il faudrait consacrer aux deux grandes opérations d'évacuation puis de réaménagement.

28. Le Bureau chargé du Plan-cadre d'équipement a déterminé que si le bâtiment des conférences était rénové avant celui de l'Assemblée générale, il serait possible de construire un centre de communications permanent au début des travaux et d'éviter ainsi le coût de la création d'une installation temporaire. De plus, si le bâtiment des conférences est rénové en une seule phase, les interventions pourront éventuellement être télescopées sur deux années. Il faudra pour cela augmenter la

surface du bâtiment des conférences temporaire érigé sur la pelouse nord du Siège afin qu'il puisse accueillir toutes les conférences prévues. Selon la stratégie IV actuelle, le travail sur le bâtiment des conférences se fera le soir et les week-ends, c'est-à-dire en heures supplémentaires. C'est ce qui est prévu, et budgétisé, pour éviter de perturber les séances en cours. Malgré le coût des locaux transitoires supplémentaires, l'économie que l'on pourrait faire en rénovant un bâtiment des conférences entièrement vide pendant les heures ouvrées normales et non dans le cadre d'heures supplémentaires, le fait que l'on éviterait des ouvrages temporaires et que l'on réduirait les difficultés inhérentes à des travaux entrepris immédiatement au-dessus ou au-dessous des salles de conférence sans prévoir l'isolation d'un étage vide, et le fait encore que l'on éviterait une hausse des prix expliquent pourquoi cette partie du projet pourrait être réalisée dans les limites du budget actuellement approuvé, voire à un coût inférieur.

29. Dans l'hypothèse d'une réalisation accélérée, on conviendrait d'un prix maximal garanti unique pour le bâtiment du Secrétariat et d'un prix maximal garanti unique pour le bâtiment de l'Assemblée générale et celui des conférences. La quasi-totalité des coûts du contrat serait connue dans les trois premières années de la réalisation, ce qui réduirait considérablement le risque financier assumé par l'Organisation.

30. On notera que parallèlement au travail détaillé d'ordonnancement et de logistique qui exige la rénovation, un effort tout aussi décisif est actuellement entrepris pour modifier les plans actuels de façon à ramener le projet dans les limites du budget et à trouver des possibilités de compression des coûts qui ne compromettent ni la qualité ni la fonctionnalité de l'ouvrage, opération connue sous le nom d'analyse de la valeur, comme on l'a dit au paragraphe 23 ci-dessus. Cet effort suppose la concertation des architectes et des ingénieurs, du responsable de programme, du directeur des travaux et du personnel de l'ONU affecté au projet; il est déjà largement engagé.

## VI. Coût du projet

31. Le coût total du Plan-cadre d'équipement était estimé à 2 096 300 000 dollars en septembre 2007, soit une augmentation de 219,6 millions par rapport au crédit de 1 876 700 000 dollars ouvert par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/251. Les modifications envisagées touchent aux travaux de rénovation, aux locaux transitoires et aux options additionnelles. L'évolution dans le temps de ces éléments se présente de la manière suivante :

- a) Colonne 1 : Prévisions de dépense concernant la stratégie IV (réalisation échelonnée), approuvée dans la résolution 61/251;
- b) Colonne 2 : Stratégie IV aux prix actuellement prévus, avec intégration des options au coût des travaux de rénovation;
- c) Colonne 3 : Stratégie IV aux prix actuellement prévus, conformément aux cahiers des charges qui étaient complets à 60 % au mois d'août 2007;
- d) Colonne 4 : Stratégie IV accélérée aux prix actuellement prévus.

Tableau 1  
**Comparaison entre la stratégie échelonnée et la stratégie accélérée<sup>a</sup>**  
 (En millions de dollars des États-Unis)

|   | <i>Stratégie IV<br/>approuvée</i> | <i>Stratégie IV<br/>approuvée</i>   | <i>Stratégie IV<br/>approuvée</i>                    | <i>Stratégie IV<br/>accélérée<br/>proposée</i>       |
|---|-----------------------------------|---|--|--|
|   |                                   | <i>Coût des options<br/>intégrées dans le<br/>coût de la<br/>rénovation</i> | <i>Situation au mois<br/>d'août 2007</i>             | <i>(phase unique)<sup>b</sup></i>                    |
|   | <i>Prix de 2006</i>               | <i>Prévisions<br/>actuelles</i>   | <i>Prévisions<br/>actuelles</i>                      | <i>Prévisions<br/>actuelles</i>                      |
| Travaux de construction                       | 739,100                           | 935,300   | 1 022,371  | 964,625  |
| Imprévus                                      | 167,900                           | 199,900   | 199,859  | 199,859  |
| Honoraires et frais de gestion                | 206,900                           | 231,000   | 261,508  | 234,508  |
| Révisions prévisionnelles des prix            | 317,900                           | 296,000   | 379,569  | 277,960  |
| <b>Total partiel, rénovation</b>              | <b>1 431,800</b>                  | <b>1 662,200</b>  | <b>1 863,307</b>                                     | <b>1 676,952</b>                                     |
| Locaux transitoires à usage de bureau         | 129,100                           | 129,100   | 144,300  | 254,534  |
| Locaux transitoires pour la Bibliothèque      | 19,300                            | 19,300  | 14,063   | 16,636   |
| Locaux transitoires pour les conférences      | 66,100                            | 66,100  | 74,603   | 118,688  |
| <b>Total partiel, locaux transitoires</b>     | <b>214,487</b>                    | <b>214,487</b>  | <b>232,966</b>                                       | <b>389,858</b>                                       |
| <b>Total partiel, options</b>                 | <b>230,400</b>                    | <b>Compris dans<br/>les prévisions<br/>ci-dessus</b>                        | <b>Compris dans<br/>les prévisions<br/>ci-dessus</b> | <b>Compris dans<br/>les prévisions<br/>ci-dessus</b> |
| <b>Montant total</b>                          | <b>1 876,700</b>                  | <b>1 876,700</b>  | <b>2 096,273</b>                                     | <b>2 066,810</b>                                     |
| Variations par rapport au budget approuvé     |                                   |   | 219,573  | 190,110  |
| Économies à réaliser par analyse de la valeur |                                   |   | 219,573  | 190,110  |

<sup>a</sup> Les prix sont établis au 1<sup>er</sup> janvier 2006 et dans l'année en cours.

<sup>b</sup> Le coût des options est intégré dans le coût de la rénovation.

32. La dernière rubrique du tableau 1 évoque le travail d'analyse de la valeur, qui est actuellement la grande priorité de l'équipe du Plan-cadre. Elle est aussi prioritaire pour le nouveau directeur des travaux.

## VII. Calendrier

33. Le tableau 2 ci-dessous adopte la même présentation que le tableau 1 du quatrième rapport annuel. Il fait apparaître les gains que l'on pourrait réaliser sur la durée des travaux en réduisant le nombre de phases.

Tableau 2  
Calendrier prévu

| Activité   | Août 2006   |             | Calendrier actuel |                | Stratégie IV accélérée |             |
|--|-------------|-------------|-------------------|----------------|------------------------|-------------|
|  | Début       | Fin         | Début             | Fin            | Début                  | Fin         |
| Première série d'activités (rénovation du bâtiment de la pelouse nord, création d'un centre technologique) | Début 2008  | Fin 2008    | Non disponible    | Non disponible | Début 2008             | Début 2009  |
| Édification du bâtiment des conférences temporaire   | Milieu 2007 | Milieu 2008 | Fin 2008          | Fin 2009       | Début 2008             | Milieu 2009 |
| Rénovation du Siège  | Début 2008  | Milieu 2014 | Début 2009        | Milieu 2015    | Début 2008             | Milieu 2013 |
| • Bâtiment de l'Assemblée générale   | Milieu 2008 | Début 2011  | Fin 2009          | Milieu 2012    | Milieu 2011            | Milieu 2013 |
| • Bâtiment des conférences   | Début 2011  | Fin 2013    | Milieu 2012       | Milieu 2015    | Milieu 2009            | Milieu 2011 |
| • Secrétariat  | Début 2008  | Fin 2013    | Début 2009        | Début 2015     | Début 2009             | Début 2012  |
| • Bâtiment de l'annexe sud   | Fin 2013    | Début 2014  | Milieu 2015       | Fin 2015       | Début 2011             | Début 2012  |
| • Bâtiment de la Bibliothèque  | Fin 2012    | Fin 2013    | Fin 2013          | Fin 2014       | Début 2012             | Début 2013  |
| • Parties extérieures, aménagements paysagers  | Fin 2012    | Début 2014  | Milieu 2015       | Milieu 2016    | Milieu 2011            | Milieu 2013 |
| Démontage du bâtiment des conférences temporaire   | Fin 2013    | Fin 2013    | Milieu 2015       | Milieu 2015    | Milieu 2013            | Milieu 2013 |

## VIII. Autres considérations financières

34. Le remplacement coordonné du mobilier et du matériel, qui figure dans tous les budgets, continuera à être inscrit dans celui du plan-cadre d'équipement. Comme il a été indiqué dans le précédent rapport annuel, les seules installations nouvelles nécessaires pour le plan concerne l'aménagement des trois nouvelles salles de conférence de dimension moyenne et la fourniture d'unités supplémentaires pour le bâtiment des conférences temporaire et de 100 meubles de bureau pour les locaux transitoires.

35. Comme on l'a également indiqué dans le rapport précédent, les travaux de rénovation risquent d'entraîner une augmentation temporaire des effectifs et des coûts d'exploitation dans certains services de l'Organisation qui accordent un appui particulier au plan, tels que le Département de la sûreté et de la sécurité et le Département de la gestion. Les travaux créeront des problèmes pour les programmes axés sur les visiteurs, étant donné que l'accès aux bâtiments sera restreint durant la rénovation. Comme on l'a signalé dans les rapports précédents, les coûts y afférents ne figurent pas dans le budget du plan-cadre, mais ils seront soumis à l'examen de

l'Assemblée générale une fois qu'ils auront été définis, soigneusement étudiés et vérifiés par rapport au budget et au calendrier du plan.

36. Comme on l'a déjà noté (A/60/550, par. 9 h) et 19), durant la période de rénovation, de nombreuses activités seront limitées ou interrompues, chaque partie du complexe sera touchée et il sera nécessaire de faire preuve de souplesse. La planification coordonnée au sein du Secrétariat se poursuit afin de limiter ces effets, lorsque cela est possible, et d'organiser les activités de façon que la rénovation puisse avancer aussi vite que possible.

## **IX. Financement**

37. Au paragraphe 14 de sa résolution 61/251, l'Assemblée générale a décidé de donner aux États Membres le choix, pour le mode de financement du plan-cadre, entre le règlement de la quote-part en une fois et le règlement de quotes-parts égales étalé sur plusieurs années.

38. Au 7 mai 2007, 12 États Membres avaient choisi le règlement de la quote-part en une fois et 180 avaient choisi le règlement de quotes-parts égales étalé sur cinq ans, conformément aux critères préétablis et aux délais spécifiés dans la résolution 61/251. Au 21 septembre 2007, un montant de 153,5 millions de dollars restait à percevoir au titre du compte du plan-cadre pour 2007 et du recouvrement des contributions pour les périodes précédentes.

39. Dans sa résolution 61/251, l'Assemblée générale a demandé au Secrétaire général d'étudier la possibilité de financer le plan-cadre au moyen de dons privés. Le Bureau du plan-cadre a contacté des donateurs privés et recherche des dons privés permettant de promouvoir les objectifs concernant la viabilité des installations.

## **X. Lettre de crédit émise par un consortium international**

40. Conformément aux paragraphes 26 et 28 de la résolution 61/251, le Bureau du plan-cadre d'équipement a achevé les négociations avec le directeur des travaux en ce qui concerne les marchés préalables à la construction et a négocié les conditions des contrats de travaux de construction avec un prix maximum garanti. Le Bureau a pu dûment assurer au directeur des travaux que le financement du plan-cadre était suffisant pour couvrir le coût de la construction. Par conséquent, il n'a pas été nécessaire d'émettre une lettre de crédit. Toutefois, le Secrétaire général demande que soit maintenue l'approbation figurant dans la résolution 61/251 afin que le directeur des travaux sache bien que des fonds adéquats sont disponibles pour le plan.

## **XI. Réserve opérationnelle**

41. Dans sa résolution 61/251, l'Assemblée générale a également approuvé la création d'une réserve opérationnelle d'un montant de 45 millions de dollars rattachée au compte du plan-cadre d'équipement. Au 21 septembre 2007, un montant de 11,6 millions de dollars restait à percevoir au titre de cette réserve.

## XII. Crédits ouverts et dépenses engagées

42. Des crédits d'un montant total de 194 millions de dollars ont été ouverts comme suit :

a) Dans sa résolution 57/292, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 25,5 millions de dollars pour la phase de l'élaboration des plans et a autorisé le Secrétaire général à engager 26 millions de dollars de dépenses pendant l'exercice biennal 2004-2005 pour l'établissement des cahiers des charges;

b) Dans sa résolution 59/295, l'Assemblée a décidé de transformer en un crédit de 17,8 millions de dollars une partie de l'autorisation d'engagement de dépenses de 26 millions de dollars, et a reconduit le solde de 8,2 millions de dollars sur 2006 en tant qu'autorisation d'engagement de dépenses;

c) Dans sa résolution 60/248, l'Assemblée a ouvert un crédit de 8,2 millions de dollars pour 2006 provenant de la transformation du solde de l'autorisation d'engagement de dépenses;

d) Dans sa résolution 60/256, l'Assemblée a ouvert un crédit additionnel de 23,5 millions de dollars pour financer la réalisation des plans et des études préalables à la construction, y compris au sujet des locaux transitoires, et a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant maximum de 77 millions de dollars au cours de l'exercice biennal 2006-2007 au titre, d'une part, de la construction et de l'aménagement de locaux transitoires pour les conférences sur la pelouse nord et des frais annexes, et, d'autre part, de la prise à bail de locaux transitoires à usage de bibliothèque et de bureaux (loyer, plans techniques, aménagement et frais annexes);

e) Dans sa résolution 60/282, l'Assemblée a décidé de transformer l'autorisation d'engagement de dépenses de 77 millions de dollars en un crédit financé par des quotes-parts à mettre en recouvrement auprès des États Membres en 2006;

f) Dans sa résolution 61/251, l'Assemblée a décidé d'ouvrir pour 2007 un crédit de 42 millions de dollars pour la réalisation des plans et des études préalables à la construction, y compris les locaux transitoires.

43. Au paragraphe 20 de sa résolution 61/251, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit de 1 716 700 000 dollars, compte tenu du choix que chaque État Membre aura effectué entre un versement en une fois, en fonction de sa quote-part du montant précité, et des versements égaux étalés sur cinq ans. Les montants mis en recouvrement pour 2007, calculés d'après le versement en une fois et les versements égaux étalés sur cinq ans, se sont élevés au total à 352 843 649 dollars, tandis que les montants mis en recouvrement de 2008 à 2011, selon la formule des versements égaux étalés sur cinq ans, se chiffrent à 340 964 085 dollars par an. Étant donné que les crédits ouverts pour 2007 s'élevaient à 42 millions de dollars, comme il est indiqué au paragraphe 42 f) ci-dessus, le solde inutilisé des montants mis en recouvrement pour 2007, soit 310 843 649 dollars, sera incorporé dans les crédits nécessaires pour le recouvrement en 2008. Par conséquent, les crédits demandés pour 2008 au titre du plan-cadre d'équipement s'élèvent à 651 807 734 dollars. Quant à 2009, les crédits nécessaires pour l'année seraient égaux à la mise en recouvrement pour l'année, soit 340 964 085 dollars. Il convient de noter que l'adoption de la stratégie IV accélérée ne modifie en rien, par rapport à la stratégie IV

originale, le montant total et l'échelonnement du recouvrement des contributions nécessaires pour financer le plan-cadre d'équipement.

44. Au 31 juillet 2007, des dépenses s'élevant à 77,9 millions de dollars avaient été engagées, à savoir 3,2 millions de dollars en 2003, 14,8 millions en 2004, 6,5 millions en 2005, 36,5 millions en 2006 et 16,8 millions du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2007. Il convient de noter que le rythme des dépenses a été plus lent que prévu. Il augmentera maintenant que le directeur des travaux a été engagé et que les premiers travaux de construction vont commencer. Les dépenses de la période 2003-2007 sont indiquées dans le tableau 3 ci-après.

Tableau 3  
**Période 2003-2007 : dépenses relatives aux plans, aux cahiers des charges et aux services préalables à la construction**

(En milliers de dollars des États-Unis)

|   | 2003 <sup>a</sup> | 2004 <sup>a</sup> | 2005 <sup>a</sup> | 2006 <sup>a</sup> | Janvier-<br>juillet 2007 <sup>a</sup> | Total            |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|---------------------------------------|------------------|
| Services contractuels concernant les plans                                | 612,1             | 9 573,9           | 2 724,1           | 22 426,9          | 9 172,5                               | <b>44 509,5</b>  |
| Dépenses directes de personnel  | 1 611,1           | 1 720,9           | 1 458,3           | 1 569,4           | 1 212,3                               | <b>7 572,0</b>   |
| Dépenses d'appui  | 180,6             | 574,2             | 593,4             | 587,1             | 476,1                                 | <b>2 411,4</b>   |
| Frais de fonctionnement et dépenses diverses                              | 556,0             | 589,3             | 478,1             | 570,0             | 546,4                                 | <b>2 739,8</b>   |
| Gestion du programme et consultants                                       | 245,7             | 2 378,5           | 752,9             | 4 524,8           | 2 017,6                               | <b>9 919,5</b>   |
| Directeur des travaux   | –                 | –                 | –                 | –                 | –                                     | –                |
| Coût des locaux transitoires  | –                 | –                 | 506,36            | 6 848,0           | 3 401,6                               | <b>10 755,9</b>  |
| <b>Total partiel</b>  | <b>3 205,5</b>    | <b>14 836,8</b>   | <b>6 513,1</b>    | <b>36 526,2</b>   | <b>16 826,5</b>                       | <b>77 908,1</b>  |
| Économies par rapport aux obligations concernant les périodes précédentes | –                 | (2,7)             | (10,0)            | (1 512,4)         | –                                     | <b>(1 525,1)</b> |
| <b>Total général</b>  | <b>3 205,5</b>    | <b>14 834,1</b>   | <b>6 503,1</b>    | <b>35 013,8</b>   | <b>16 826,5</b>                       | <b>76 383,0</b>  |

<sup>a</sup> Dépenses effectives enregistrées.

45. On notera que les montants des crédits et dépenses mentionnés au paragraphe 42 et dans le tableau 3 ne comprennent pas le crédit de 8 millions de dollars que l'Assemblée générale a ouvert dans sa résolution 55/238. On en a néanmoins tenu compte dans le coût total approuvé du projet de budget du plan-cadre d'équipement.

### XIII. Initiatives concernant la viabilité des installations

46. Le Secrétariat examine actuellement les plans du projet concernant les initiatives visant à promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie et la viabilité environnementale du complexe rénové. Les initiatives ont été regroupées en trois catégories et concernent a) le projet de base; b) les options additionnelles

approuvées dans la résolution 61/251; et c) la viabilité des installations, avec la possibilité d'améliorer encore l'efficacité du projet.

47. L'évaluation des nouvelles initiatives montre que le projet devrait maintenant dépasser les critères de départ dans plusieurs domaines, essentiellement sur le plan de l'utilisation rationnelle de l'énergie. L'objectif initial fixé pour la réduction de la consommation d'énergie avait été fixé à 30 %. Le modèle le plus récent en la matière indique que le projet devrait parvenir à une réduction de 40 %.

48. De nombreuses initiatives supplémentaires sont actuellement à l'étude. Bien que la plupart n'entrent pas dans le cadre du budget actuel, l'équipe les maintient toutefois à l'étude et recherche activement l'appui de donateurs, selon la recommandation de l'Assemblée générale.

#### **XIV. Conseil consultatif**

49. Les efforts se poursuivent pour constituer un conseil consultatif, comme l'a demandé l'Assemblée générale. Ce conseil devrait être mis en place dans les mois à venir.

#### **XV. Passation des marchés**

50. Au paragraphe 37 de sa résolution 61/251, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de rechercher les moyens d'élargir les possibilités d'emporter des marchés qui s'offrent aux fournisseurs de pays en développement ou en transition et de se conformer aux directives pertinentes de l'Assemblée. Le Secrétariat collabore actuellement avec le directeur des travaux pour que les dispositions de ce paragraphe soient pleinement appliquées.

51. Au paragraphe 38 de la même résolution, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de veiller à ce que les procédures de passation des marchés soient appliquées dans la transparence et dans le strict respect de ses résolutions pertinentes. Pour répondre à cette demande, des informations détaillées sur tous les marchés relatifs au plan-cadre d'équipement passés depuis le début du projet se trouvent maintenant sur le site Web de la Division des achats. On peut y accéder à partir du site du plan-cadre d'équipement (<http://www.un.org/cmp>) ou du Service des achats (<http://www.un.org/depts/ptd/cmp.htm>). Les renseignements publiés comprennent, pour chaque marché, le nom et le pays du fournisseur, la référence, la nature et la date d'attribution des marchés, la date du dernier avenant, le montant et l'état d'avancement du marché, et la référence sous laquelle l'appel d'offres ou l'invitation à soumissionner a été initialement publié.

#### **XVI. Conclusions et recommandations**

52. Le programme de rénovation inscrit dans le plan-cadre d'équipement est important pour la sécurité de tous les occupants du Siège de l'ONU et est maintenant bien avancé. Bien que certains retards se soient produits, comme il est noté dans le présent rapport, des mesures sont en cours d'exécution pour accélérer le projet et l'aligner sur le calendrier et le budget adoptés par l'Assemblée générale.

53. Le Secrétaire général recommande que l'Assemblée générale :
- a) Prenne note des progrès accomplis depuis le quatrième rapport annuel;
  - b) Approuve la stratégie IV accélérée telle que proposée dans le présent rapport;
  - c) Note que le Secrétaire général veillera à ce que le projet de budget global du plan-cadre d'équipement reste au niveau autorisé de 1 876 700 000 dollars et à ce que l'augmentation du coût prévu à l'achèvement soit éliminée grâce à la stratégie IV accélérée et à l'analyse de la valeur;
  - d) Décide d'ouvrir un crédit d'un montant de 651 807 734 dollars pour 2008 et de 340 964 085 dollars pour 2009 au titre des phases préalables aux travaux de construction, y compris les locaux transitoires;
  - e) Note que, conformément aux dispositions du paragraphe 20 de sa résolution 61/251, le recouvrement des quotes-parts échelonnées sur plusieurs années durant la période 2008-2011 s'élèvera à 340 964 085 dollars par an;
  - f) Prie le Secrétaire général de continuer à présenter un rapport sur l'état d'avancement du projet, le calendrier, le coût prévu à l'achèvement, l'état des contributions, la réserve opérationnelle, la situation concernant le conseil consultatif et la lettre de crédit.
- \_\_\_\_\_